

Suite à la publication dans la presse de la nouvelle de l'arrestation et de la détention de l'artiste, activiste et dessinatrice iranienne Atena Farghadani à Téhéran le 7 juin 2023, CARTOONISTS RIGHTS Cartooning For Peace, et la Freedom Cartoonists Foundation demandent aux procureurs de la République islamique d'Iran d'abandonner les charges pour "trouble à l'ordre public" et de libérer immédiatement Mme. Farghadani.

Selon son avocat, Mohammad Moghimi : « Depuis sa libération en 2016¹, les agents des services de renseignement et de sécurité l'ont harcelée à de nombreuses reprises, notamment en l'empêchant de travailler, en mettant son téléphone sur écoute et en perturbant sa vie privée. Ces interventions l'ont poussée à protester contre les agences responsables, lui valant d'être détenue. »

C'est Mr. Moghimi qui, le 8 juin et via Twitter, a confirmé son arrestation après une convocation au tribunal de la prison d'Evin. Le lendemain, il a ajouté « Une caution d'un montant de [4 200 \$] a été établie pour ma cliente Atena Farghdani, et elle a refusé d'accepter la caution en faisant valoir qu'elle n'a pas commis de crime et que sa convocation et les accusations sont illégales et arbitraires. Pour cette raison, elle a été transférée à [la prison pour femmes de Qarchak, à l'extérieur de Téhéran].

Nous avons appris de source sûre qu'elle est accusée de trouble à l'ordre public. Après une absence de trois ans et trois mois, Mme. Farghadani s'est à nouveau connectée à son compte Instagram la semaine dernière et, avant sa convocation au tribunal, a publié des images d'un nouveau dessin au crayon de couleur. Malgré de nombreuses spéculations publiées en ligne, nous n'avons pour l'instant aucune raison de penser qu'elle a été arrêtée en raison de cette publication sur les réseaux sociaux.

Mme. Farghadani a reçu le Prix du courage en dessin de Cartoonists Rights en 2015, après qu'un dessin publié en 2014 sur Facebook représentant des parlementaires en animaux - une objection aux lois restreignant les choix reproductifs des femmes - a conduit à une série d'accusations pénales, y compris « diffusion de propagande contre le système », « insulte envers les membres du parlement au moyen de peintures », « rassemblement et collusion contre la sécurité nationale », « insulte au Président » et « insulte aux fonctionnaires de la prison ».

¹ https://www.amnesty.org.uk/iran-atena-farghadani-released-free-imprisoned-art-political-cartoons

COMMUNIQUÉ: ATENA FARGHADANI 12 JUIN 2023

Après dix-huit mois d'emprisonnement, toutes les peines ont été commuées ou réduites, sauf une ; au cours des quatre années suivant sa libération, Farghadani aurait ainsi pu retourner en prison à tout moment au nom d'une peine avec sursis pour « insulte au quide suprême iranien ».

Pendant sa détention, Mme. Farghadani a subi de graves sévices et a été soumise à des tests de virginité et de grossesse contre son gré, pratiques qualifiées de torture par les normes internationales relatives à la défense des droits de l'Homme. Elle est entrée en grève de la faim et a été victime d'un arrêt cardiaque. Après une poignée de main avec son avocat, Mr. Moghimi, elle a également été inculpée de « relations sexuelles illicites ne constituant pas un adultère ».

Par conséquent, maintenant que les mêmes autorités ont de nouveau placé Mme. Farghadani en détention, il n'est pas illégitime de craindre une escalade et d'autres accusations à venir, ainsi que, de graves mauvais traitements.

Nous estimons qu'Atena Farghadani est une prisonnière d'opinion, que rien ne justifie sa détention et nous exigeons sa libération immédiate et inconditionnelle.